



Communiqué de presse du 26 mai 2022

Propositions à la Cour des comptes pour auditer les évaluations socio-économiques du Grand Paris Express

La Cour des comptes vient de clôturer le 20 Mai 2022, une « plateforme citoyenne » qui sollicitait des propositions pour alimenter son programme de travail. Elle a recueilli 333 réponses, réparties en une dizaine de rubriques. Dans ce cadre, le Collectif OIN Saclay (COLOS) coordonné par Harm Smit et le Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) représenté par Jacqueline Lorthiois ont déposé le 12 mai dernier deux propositions complémentaires : l'une intitulée « [audit des pratiques d'évaluation socio-économique des lignes du Grand Paris Express](#) »; l'autre portant sur un « [audit des pratiques d'évaluation socio-économique de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express \(GPE\)](#) ».

Ces contributions s'inscrivent dans le prolongement du rapport émis par la Cour des comptes en décembre 2017 sur la Société du Grand Paris, qui préconisait notamment de réduire le périmètre du Grand Paris Express.

Dans cet esprit, nos deux collectifs réclament de renoncer aux lignes les moins rentables et les plus contestées : la ligne 18 « Orly/Saclay/Versailles » et la ligne 17 Nord « Le Bourget /Roissy/Le Mesnil-Amelot ».

En une semaine, ces deux propositions ont recueilli respectivement 476 et 518 soutiens et au total une centaine de commentaires positifs. Relevons l'appui d'éminents experts en matière de transports et d'aménagement : Jean-Pierre Orfeuill, Jean Vivier et Pierre Merlin.

Au classement lié au nombre de soutiens, elles ont obtenu les 6^{ème} et 5^{ème} places.

Comme elles répondent à tous les critères de sélection définis par la Cour des comptes qui prévoit de retenir 6 sujets, elles sont donc bien positionnées pour faire partie des contributions retenues.

Rendez-vous en septembre pour l'annonce des résultats de cette sélection !

